

Ils sont candidats pour la Suisse

Autor(en): **B.P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Généralions : aînés**

Band (Jahr): **35 (2005)**

Heft 7-8

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-826111>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ILS SONT CANDIDATS POUR

Chaque pays peut proposer de nouveaux sites candidats à la liste du Patrimoine mondial, à raison d'un par an. Le Conseil fédéral a approuvé cinq projets dont quatre romands. Tour d'horizon de nos prétendants.



Philippe Dutoit

LES TERRASSES DE LAVAUX

Lavaux est en première ligne, puisque c'est en 2006 que sa candidature sera examinée par le comité de l'Unesco. Lavaux, chère à Franz Weber et à tous les amoureux des bords du Léman...

Le vignoble de Lavaux comprend actuellement un territoire de 805 hectares dans les communes de Lutry, Villette, Grandvaux, Cully, Riex, Saint-Saphorin, Chexbres, Chardonne, Corseaux, Jongny et Corsier-sur-Vevey.

Habité depuis la préhistoire, Lavaux a été façonné par les moines cisterciens qui créèrent des terrasses sur ses pentes abruptes. Cette technique a eu pour effet de stabiliser le terrain et de limiter l'érosion. Les Romains ont sans doute élevé de la vigne dans cette région, mais c'est grâce aux travaux de terrassement du 12^e siècle que l'exploitation des vignes a été rendue possible à plus large échelle. Lavaux et son paysage grandiose, revisité par l'homme sauront-ils séduire les experts de l'Unesco? La réponse dans une année exactement.

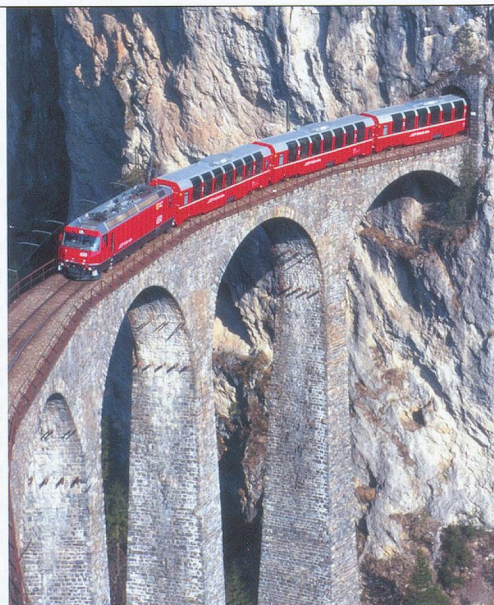
B. P.

LES CHEMINS DE FER RHÉTIQUES

Le paysage culturel de l'Albula-Bernina et les Chemins de fer rhétiques passeront leur examen d'entrée en 2007. On a tous en mémoire ces incroyables ponts, ces viaducs de pierre aux courbes improbables sur lesquels la ligne de chemin fer grisonne circule à petite vitesse. De Coire à la ville italienne de Tirano, le trajet ne comprend que cent kilomètres de voies, mais le voyage dure quatre heures, tant le paysage est accidenté, dédale de gorges et de cols en haute altitude. Cette voie, dans son ensemble, est considérée comme une merveille du génie civil du début du 20^e siècle.

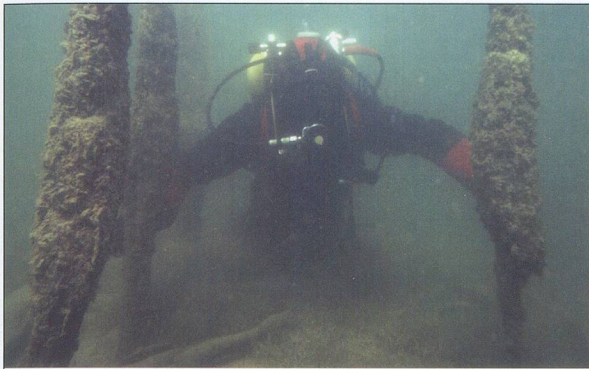
Dans un premier temps, les Chemins de fer rhétiques ont voulu privilégier une partie de la ligne, jusqu'à Saint-Moritz, dans leur dossier de candidature. C'était compter sans les habitants de la vallée de Poschiavo qui ont crié au scandale. Pour cette région italophone, le Bernina Express est le seul lien permanent avec le reste de la Suisse. Soutenus par la Valteline italienne voisine, où la ligne prend fin, les habitants de Poschiavo ont fait pression sur le gouvernement et sur la compagnie de chemin de fer. La candidature concerne maintenant toute la ligne, construite en 1910.

B. P.



Photos Office fédéral de la culture

LA SUISSE



LES LACUSTRES

Ils vivaient au bord de nos lacs. On a retrouvé plus de 450 sites préhistoriques lacustres en Suisse, datant de 4500 à 800 av. J.-C. Près de la moitié de ces habitats répertoriés se trouvaient dans la région des Trois-Lacs (Neuchâtel, Bienne, Morat), mais il en existait aussi au bord du Léman, des lacs de Constance et de Zurich. Grâce à la richesse de ces sites bien conservés, il est possible de mieux connaître les débuts de la métallurgie avec l'apparition d'objets en cuivre vers 4000 av. J.-C. Les lacustres, qu'on a longtemps imaginés, à tort, vivant au-dessus du niveau des eaux, occupaient les rives des lacs et se prémunissaient des crues en construisant des maisons de bois sur pilotis. Ces peuples, présents aussi bien en Suisse, qu'en France, Italie, Slovénie, Autriche et Allemagne, constituent une étape essentielle du développement humain de nos régions. Le projet d'en faire reconnaître l'importance à l'échelle mondiale est soutenu par la Suisse, pionnière en matière de fouilles archéologiques pour cette période. Notre pays pourrait alors mieux mettre à disposition son expérience auprès des autres pays concernés. **B. P.**



LA CHAUX-DE-FONDS ET LE LOCLE

Les deux villes sont retenues pour leurs particularités urbanistiques, liées à l'essor de l'industrie horlogère. Métropoles de l'horlogerie, les deux cités ont exporté leurs produits dans le monde entier. Vers 1900, 55% de la production horlogère mondiale provenaient de La Chaux-de-Fonds. La ville est connue pour sa structure en quadrilatères, où toutes les rues sont tirées au cordeau. Ce choix urbanistique tenait compte des intérêts économiques des manufactures et favorisait l'accessibilité aux industries. Le plan se voulait pratique et moderne, à une époque où on se préoccupait d'hygiénisme et de fonctionnalité. Le Locle s'est au contraire développé au gré du temps, juxtaposant une vieille ville et une agglomération nouvelle. Les deux agglomérations, modèles de cités industrielles, postuleront à la session de 2008 de l'Unesco. **B. P.**



L'ŒUVRE DE LE CORBUSIER

L'architecte suisse Charles-Edouard Jeanneret, dit Le Corbusier, jouit d'une renommée mondiale pour avoir travaillé sur quatre continents. En Argentine, comme en Belgique, en Inde comme aux Etats-Unis, on retrouve ses créations si particulières. Le projet de candidature à la liste du Patrimoine est donc soutenu par plusieurs pays, dont le nôtre, terre natale du précurseur de l'architecture contemporaine. Pour la partie helvétique du projet, on retrouve la Maison Blanche, première réalisation de Le Corbusier, construite en 1912 pour ses parents à La Chaux-de-Fonds et la Villa Turque, dans la même ville. Dans cette maison, tous les éléments favorisés du créateur sont en germination: le toit-terrasse, les pilotis, le plan libre. La Petite Villa de Corseaux, édifiée en 1925 toujours pour ses parents, est la représentation d'une idée essentielle de Jeanneret: la machine à habiter, conçue pour deux personnes, en symbiose avec le paysage. L'Immeuble Clarté à Genève, datant de 1932, est la dernière pièce suisse du projet. Il est l'exemple de techniques nouvelles mises en œuvre par Le Corbusier comme le squelette en acier soudé du bâtiment. **B. P.**

Aucune date n'a encore été prévue pour présenter les lacustres et l'œuvre de Le Corbusier. En ce qui concerne le premier candidat à passer son examen, Lavaux, croisons les doigts, au risque de paraître un peu chauvins. Il le mérite bien...